**CADRE DE REPONSE - DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L’ENTREPRISE EN LIEN AVEC L’OBJET DES PRESTATIONS**

**Canevas de réponse sur le volet environnemental**

* Politiques environnementales internes : Le candidat exposera la démarche et/ou les actions concrètes qui seront mises en place pour assurer une réduction des impacts négatifs sur l'environnement et sur la santé des personnes de la prestation objet du marché. Les éléments avancés pour répondre à cette exigence environnementale devront être liés à l'objet du marché et devront être étayés par des éléments probatoires.

Exemples : tri des déchets, sélection des appareils électroniques, tri du papier, type d’encre utilisée, traitement des appareils électroniques en fin d’usage, traitement des appareils électroniques en fin de vie, politiques d’économies d’énergies et de fluides :

*Pistes d’actions en interne pour réduire les impacts environnementaux au quotidien* ***sur le numérique****. Le candidat devra démontrer les actions mises en œuvre en lien avec l’exécution des prestations :*

**Optimisation des équipements informatiques**

* **Prolonger la durée de vie des équipements** : Réparer et mettre à jour les matériels existants au lieu de les remplacer systématiquement.
* **Choisir du matériel éco-conçu** : Opter pour des équipements ayant une meilleure efficacité énergétique et un impact environnemental réduit.
* **Recyclage et reconditionnement** : Recycler les équipements en fin de vie et favoriser l'achat de matériels reconditionnés.

**Efficacité énergétique**

* **Optimiser les centres de données :** Améliorer l'efficacité énergétique des data centers en utilisant des technologies de refroidissement avancées et en optimisant la gestion de l'énergie.
* **Virtualisation et mutualisation :** Utiliser des serveurs virtuels pour réduire le nombre de serveurs physiques nécessaires.
* **Adopter le cloud computing responsable :** Choisir des fournisseurs de cloud ayant des politiques environnementales strictes et utilisant des énergies renouvelables.

**Gestion des données**

* **Nettoyage régulier des données :** Supprimer les données obsolètes ou inutiles pour réduire le stockage et la consommation d'énergie.
* **Optimiser le transfert des données :** Réduire la taille des fichiers, compresser les données et optimiser les transferts pour minimiser la bande passante utilisée.

**Logiciels et développement**

* **Développement éco-responsable** : Concevoir des applications et des sites web légers et optimisés pour réduire la consommation de ressources.
* **Green IT dans le cycle de vie logiciel** : Intégrer des pratiques de développement durable tout au long du cycle de vie des logiciels, depuis la conception jusqu’à la maintenance.
* Faire reposer ses travaux sur des référentiels à l’état de l’art (Référentiel général d'écoconception de services numériques par ex.) ;

**Mobilité et télétravail**

* **Promouvoir le télétravail** : Réduire les déplacements en favorisant le télétravail et les réunions en ligne.
* **Utiliser des outils de communication basse consommation** : Privilégier des outils de visioconférence et de communication qui consomment moins de bande passante.
* Contribuer à la réduction, autant que possible et dans la limite des exigences du cahier des charges, des déplacements des équipes dans le cadre des prestations objet du présent marché, en favorisant la visio-conférence et l’usage de moyens de transports peu polluants.

**Sensibilisation et formation**

* **Former les employés** : Sensibiliser le personnel aux bonnes pratiques numériques pour réduire l'empreinte carbone, comme l'utilisation modérée des emails avec pièces jointes lourdes.
* **Encourager les pratiques vertes** : Promouvoir des comportements écoresponsables comme l'extinction des équipements non utilisés et l'utilisation d'outils de gestion de l'énergie.
* Sensibilisation des intervenants pressentis à la sobriété numérique, en apportant des éléments de preuve (formations, certifications, etc.).

**Approvisionnement et partenariat**

* **Choisir des fournisseurs responsables** : Collaborer avec des fournisseurs et des partenaires qui ont des politiques de développement durable strictes.
* **Achats responsables** : Acheter des produits et services certifiés écologiques ou ayant une faible empreinte carbone.

**Stratégies et politiques internes**

* **Définir une stratégie numérique responsable** : Mettre en place une politique claire avec des objectifs mesurables pour réduire l'empreinte carbone numérique.
* **Suivi et évaluation** : Utiliser des outils de mesure pour suivre l'empreinte carbone numérique de l'entreprise et évaluer l'impact des actions mises en place.

**Utilisation d'énergie renouvelable**

* **Énergie verte** : Alimenter les infrastructures IT avec des sources d'énergie renouvelable.
* **Production d'énergie renouvelable** : Installer des panneaux solaires ou d'autres moyens de production d'énergie renouvelable sur site.

Pour information : <https://communication-responsable.ademe.fr/numerique-responsable>